

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 07774 Numéro SIREN : 891 069 270 Nom ou dénomination : A2D PROPERTY MANAGEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010608

A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

609, CHEMIN PIERRE DREVET

69300 CALUIRE-ET-CUIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

- *Bilan actif-passif*
- *Soldes intermédiaires de gestion*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*
- *Détail Compte de résultat*

AGC CONSEIL D'ENTREPRISE

314 RUE DE BOURGOGNE

71680 CRECHES SUR SAONE

03.85.39.95.39

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 14	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 650	2 498	152		152	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	93		93	85	8	9.41
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2		2		2	
	Total II	2 745	2 498	247	85	162	190.16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 832		13 832	2 930	10 902	372.07
	Autres créances	243		243	17	226	NS
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	125 651		125 651	34 769	90 882	261.39
	Charges constatées d'avance (3)	402		402		402	
	Total III	140 127		140 127	37 716	102 411	271.53
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	142 872	2 498	140 374	37 801	102 573	271.35

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 - 12	Exercice N-1 31/12/2021 - 14	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 500)	2 500	2 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	250		250	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	10 751		10 751	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	46 311	11 001	35 311	320.98
CAPITAUX PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
Total I		59 812	13 501	46 311	343.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 491	130	1 361	NS
	Dettes fiscales et sociales	20 276	5 422	14 854	273.96
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	58 794	18 748	40 046	213.60
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	80 562	24 300	56 262	231.53
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		140 374	37 801	102 573	271.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

80 562 24 300

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 14	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		152		152	
LOGICIELS INFORMATIQUES PROF.		2 650	1 300	1 350	103.85
AMORT LOGICIELS INFORMAT.PROF.		2 498	1 300	1 198	92.18
AUTRES PARTICIPATIONS		93	85	8	9.41
PARTS SOCIALES DE LA"SO CA F."		93	85	8	9.41
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2		2	
FONDS GARANTIE SOCIETE CAUTION		2		2	
Total II		247	85	162	190.16
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		13 832	2 930	10 902	372.07
CLIENTS DIVERS DE LA SOCIETE		1 114		1 114	
PROPRIETAIRE DEPOT DE GARANTIE		9 845	2 930	6 915	236.01
CLIENTS FACTURE A ETABLIR		2 873		2 873	
AUTRES CREANCES		243	17	226	NS
TVA DEDUCT./FRAIS EXPLOITATION		53	17	36	211.76
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES		190		190	
DISPONIBILITES		125 651	34 769	90 882	261.39
BANQUE BNP-PARIBAS D L.SOCIETE		76 701	18 951	57 750	304.74
BNP.COMPTE TRESORERIE MANDANTS		8 705	4 336	4 369	100.74
BNP.DEPOT DE GARANTIE MANDANTS		40 245	11 482	28 763	250.51
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		402		402	
COTISATION PROFESS CONST AVANC		402		402	
Total III		140 127	37 716	102 411	271.53
TOTAL GENERAL		140 374	37 801	102 573	271.35

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	14	Euros	%
CAPITAL		2 500		2 500			
	CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE	2 500		2 500			
RESERVE LEGALE		250				250	
	RÉSERVE LÉGALE DE LA SOCIÉTÉ	250				250	
AUTRES RESERVES		10 751				10 751	
	RESERVE/LE BENEFICE TAXE A 15%	10 751				10 751	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		46 311		11 001		35 311	320.98
Total I		59 812		13 501		46 311	343.03
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 491		130		1 361	NS
	FOURNISSEURS DIV DE LA SOCIETE	351		130		221	169.79
	HONORAIRES JURIDIQUES FACT.N P	1 140				1 140	
DETTES FISCALES ET SOCIALES		20 276		5 422		14 854	273.96
	PROVISION POUR CONGÉS À PAYER	89				89	
	URSSAF:COTISATION SOC A PAYER.	635				635	
	RETRAITE:COTIS SOCIALE.A PAYER	150				150	
	PREVOYANCE.COTISAT.SOC A PAYER	112				112	
	PROV CH.SOC./PR.CONGÉS À PAYER	16				16	
	ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	35				35	
	IMPÔT SUR LE BENEFICE A PAYER	9 771		1 941		7 830	403.40
	TVA DECLARAT.MENSUELLE A PAYER	8 804		3 481		5 323	152.92
	TVA COLLECTEE/COMMISSIONS A20%	186				186	
	TVA/FACTURE A ETABLIR AU 31/12	479				479	
AUTRES DETTES		58 794		18 748		40 046	213.60
	LOCATAIRES LOYERS A PAYER	8 705		4 336		4 369	100.74
	DEPOT DE GARANTIE LOCATAIRE	50 090		14 412		35 678	247.56
Total IV		80 562		24 300		56 262	231.53
TOTAL GENERAL		140 374		37 801		102 573	271.35

A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.
609, CHEMIN PIERRE DREVET

69300 CALUIRE-ET-CUIRE

ANNEXES FISCALES AU 31/12/2022

AGC CONSEIL D'ENTREPRISE
314 RUE DE BOURGOGNE

71680 CRECHES SUR SAONE
03.85.39.95.39

ANNEXES FISCALES

SOMMAIRE

CALC219BF4 - Taux réduit d'impôt sur les sociétés, détermination des bénéfices soumis au
taux réduit

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

Numéro SIRET du principal établissement

89106927000017

Code APE

6832A

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	56 082
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € (*) ou 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I	
Total lignes h à k	42 500
l III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	13 582
m IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

(*) Le plafond du bénéfice taxable au taux de 15 % est de 42 500 € au lieu de 38 120 € pour les exercices clos à compter du 31/12/2022.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.		609, CHEMIN PIERRE DREVET	
SIRET	8 9 1 0 6 9 2 7 0 0 0 0 1 7	69300 CALUIRE-ET-CUIRE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ADMINISTRATION IMMEUBLES ET AUTRES BIENS	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	13 582	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octes A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

- Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé C E G I D

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AGC CONSEIL D'ENTREPRISE 314 RUE DE BOURGOGNE 71680 CRECHES SUR SAONE Tél: 03.85.39.95.39		Tél:	
OGA/OMGA	☐ Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	28/03/2023
		Lieu:	CALUIRE-ET-CUIRE
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	DUROT CORENTIN
Examen de conformité fiscale (ECF)			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I									
REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)			
J									
REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1		2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8	
K									
DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								2 551	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A					0 %	15 %	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M									
CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 609, CHEMIN PIERRE DREVET

69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Numéro SIRET *

8 9 1 0 6 9 2 7 0 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 4

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016	152			
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	95	85		
Total I (5)		044	048	247	85		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	13 832	2 930		
	Clients et comptes rattachés *						
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	243	17		
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086	125 651	34 769		
	Charges constatées d'avance *	092	094	402			
	Total II	096	098	140 127	37 716		
Total général (I+II)		110	112	140 374	37 801		
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 500	2 500		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		250			
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		10 751			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		46 311	11 001		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		59 812	13 501		
CAPITAUX ÉTRANGERS	Provisions pour risques et charges	154					
	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 491	130		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		79 071	24 170		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		80 562	24 300		
	Total général (I + II + III)	180		140 374	37 801		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 360		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302, Section 1 bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		I *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 2		13 1 1 2 2 0 2 1					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214							
			services *	217		218		75 551		27 982			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222								
	Production immobilisée *				224								
	Subventions d'exploitation reçues				226								
	Autres produits				230		1				14		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		75 552				27 997		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234							
	Variation de stock (marchandises) *					236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)				242		13 518			13 755		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		32					
	Rémunérations du personnel *					250		4 204					
	Charges sociales (cf renvoi 380)					252		517					
	Dotations aux amortissements *					254		1 198			1 300		
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259		262		1					
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260									
Total des charges d'exploitation (II)					264		19 469			15 055			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		56 082			12 942			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers					280							
	Produits exceptionnels					290							
	Charges financières					294							
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347		300							
				348									
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306		9 771			1 941			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		46 311			11 001			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		46 311		314				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324		9 771					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des opco-ets d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44 articles)	986		Zone franche urbaine (44 articles A)	987		Zones de restructuration de la défense (44 articles)	127		Zones de revitalisation rurales (44 articles)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 articles)	981		Jeune entreprise innovante (44 articles A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Divers, dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 septuagies)	992		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 articles)	993					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1		56 082		354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					Déficit col. 2	352							
Déficits antérieurs reportables : *						356				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1		56 082		372				
					Déficit col. 2	370							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	1 300	412	1 350	414		416	2 650	2 650
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	85	482	10	484		486	95	95
TOTAL		490	1 385	492	1 360	494		496	2 745	2 745
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500	1 300	502	1 198	504		506	2 498	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570	1 300	572	1 198	574		576	2 498	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques matériel et outillage	730		735	
Inst générales agenc. am divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice	860	
					Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 446
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 406
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	1
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	75 551
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	75 551
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	1
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	1 263
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	9 033
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	10 296
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	65 256
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117	65 256
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	75 551	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024		160	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 9 1 0 6 9 2 7 0 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

ADRESSE (voie) 609, CHEMIN PIERRE DREVET

CODE POSTAL 69300

VILLE

CALUIRE-ET-CUIRE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	833
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 667

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination DV PARTICIPATIONS

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 33.32 Nb de parts ou actions 833

Adresse : N° 609 Voie CHEMIN PIERRE DREVET

Code postal 69300 Commune CALUIRE ET CUIRE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AILLOUD Prénom(s) ROMAIN

Nom marital % de détention 33.36 Nb de parts ou actions 834

Naissance : Date 080593 N° Département 69 Commune LYON Pays FR

Adresse : N° 245 Voie GRANDE RUE

Code postal 69007 Commune LYON Pays

Titre (2) M Nom patronymique DUCROT Prénom(s) CORENTIN

Nom marital % de détention 33.32 Nb de parts ou actions 833

Naissance : Date 120494 N° Département 42 Commune ROANNE Pays FR

Adresse : N° 65 Voie RUE GABRIEL PERI

Code postal 69100 Commune VILLEURBANNE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 9 1 0 6 9 2 7 0 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A2D PROPERTY MANAGEMENT S.A.S.

ADRESSE (voie)

609, CHEMIN PIERRE DREVET

CODE POSTAL

69300

VILLE

CALUIRE-ET-CUIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**« A2D PROPERTY
MANAGEMENT » S.A.S.
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 2.500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 609, CHEMIN PIERRE
DREVET 69300 – CALUIRE-ET-CUIRE (RHONE
ALPES) R.C.S. DE LYON : 891.069.270.00017**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REUNIE
ORDINAIREMENT ET TENUE PAR LES ASSOCIÉS EN DATE DU 31 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Et le 31 Mars, à 19h30,

Les associés ont tenu une assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation orale de la présidence.

Est présent :

- | | |
|--|--------------------|
| - Monsieur AILLOUD Romain | pour : 834 actions |
| - Monsieur DUCROT Corentin | pour : 833 actions |
| - « DV PARTICIPATIONS » représenté par
son président Monsieur DUBREUIL Vivian | pour : 833 actions |

soit : 2500 actions

sur un total de 2500 actions composant le capital social.

Monsieur DUCROT Corentin préside la séance en sa qualité d'associé et de président de la société.

VD
RA CD

Il constate, en conséquence, que l'assemblée générale ordinaire réunie peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le projet de bilan compte de résultat et la liasse fiscale de la période du 01/01/2022 au 31/12/2022
- Le rapport du président
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire sur l'affectation du résultat avec notamment le détail des dividendes de chaque associés (annexe 1).

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition de tous les associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée générale ordinaire, et que chacun a eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions qu'il a jugées utiles et nécessaires au Président, ce dont l'assemblée générale ordinaire lui en donne acte.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire est le suivant :

- Résolution n°1 : Validation des comptes de la période du 01/01/2022 au 31/12/2022
- Résolution n°2 : L'affectation du résultat après impôts

Le Président donne ensuite lecture de son rapport où il rappelle que la société a réalisé une belle année 2022, conforme aux attentes de chacun.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions

RESOLUTIONS

Résolution n°1 : Validation des comptes de la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Le président tient à disposition des associés le bilan, le compte de résultat, la liasse fiscales et les différentes réunions réalisées au cours de l'année 2022.

Lecture étant faite des documents tout est correct et compréhensible pour chaque associé qui valident les comptes de l'année 2022.

L'assemblée générale valide la résolution n°1, cette décision a été prise à l'unanimité par les trois associés. La résolution est donc adoptée.

UD

RA

CD

Résolution n°2 : Affectation du résultat après impôts

Le président explique aux associés qu'il existe un résultat de 46 311 € après impôt sur les sociétés, et qu'il propose une distribution de 35 000 € (14 €/part) de ce montant et la conservation de 11 311 € du résultat en trésorerie pour l'entreprise afin de sécuriser les charges de l'année 2023. Simulation étant faite en annexe de l'assemblée générale.

- Trésorerie conservée sur l'entreprise 11 311 €
- Distribution de 35 000 € bruts, à répartir entre les associés

Lecture étant faite des documents tout est correct et compréhensible pour chaque associé qui valident l'affectation du résultat.

L'assemblée générale valide la résolution n°2, cette décision a été prise à l'unanimité par les trois associés. La résolution est donc adoptée.

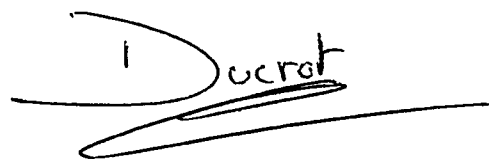
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les deux associés et par le président de la société.

Monsieur AILLOUD Romain



Monsieur DUCROT Corentin



**« DV PARTICIPATIONS »
représenté par son
Président, Monsieur
DUBREUIL Vivian**

